

EN DIRECT DE LA MAIRIE

CEREMONIES DES VŒUX : Michel BOURCIER, Maire de Val d'Erdre-Auxence, Jean-Pierre BRU, David OLIVIER et Jean-Marie JOURDAN, Maires délégués, et l'ensemble du Conseil Municipal de Val d'Erdre-Auxence vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et vous invitent aux cérémonies des vœux qui se dérouleront :

- le vendredi 12 janvier à 20h à l'espace culturel l'Argerie sur la commune déléguée du Louroux-Béconnais ;
- le samedi 13 janvier à 10h30 à la Maison commune de loisirs sur la commune déléguée de La Cornuaille ;
- le samedi 13 janvier à 17h30 à la salle de l'Auxence sur la commune déléguée du Villemoisan.



ETAT CIVIL :

Naissances : **Le Louroux-Béconnais :** Le 28 novembre : Hélios BELMONTE

Le 3 décembre : Candice HUET

La Cornuaille : Le 1^{er} décembre : Romy FRIBOURG

RECENSEMENT MILITAIRE : Tous les jeunes nés entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2007 doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dès lors qu'ils sont âgés de 16 ans et ce avant fin décembre 2023. Pour cela, ils doivent se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile. La présence du jeune est obligatoire.

URBANISME : *La publication d'une demande d'urbanisme est obligatoire dès sa réception en mairie et ne fait pas office d'accord.*

Le Louroux-Béconnais :

- SCI VRIGNY, Le Pey, bardage métallique sur façade avant (régularisation déclaration) ;
- SCI AUGEREAU IMMO, ZA Le Vallon, transfert de permis de construire de la SARL LACROIX, construction d'un bâtiment de contrôle technique ;
- GANDON Loïc, 1 quater square Stéphane Grapelli, pergola avec 12 panneaux photovoltaïques et 6 panneaux photovoltaïques sur toiture maison ;

La Cornuaille : BERTAUD Philippe, 17 route de Candé, isolation extérieure et menuiseries PVC (régularisations déclarations) ;

Villemoisan : DERVAUX Odile, 2 rue de l'Auxence, 17 panneaux photovoltaïques sur toiture maison.

MAGAZINE MUNICIPAL : Le nouveau magazine de Val d'Erdre-Auxence a été distribué sur les trois communes déléguées. Si jamais vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres, merci de le signaler en mairie afin que l'erreur puisse être corrigée lors des prochaines distributions. Au besoin, des exemplaires papier sont disponibles dans les mairies déléguées et il est également consultable en ligne sur www.val-erdre-auxence.fr/magazine-municipal/

REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNERABLES : La commune constitue un registre confidentiel des personnes vulnérables, recensant les personnes fragiles isolées sur le territoire, afin de leur apporter conseils et assistance en cas d'événements exceptionnels. La finalité exclusive de ce registre est de permettre une intervention ciblée auprès des personnes qui y sont inscrites en cas de déclenchement du plan départemental d'alerte et d'urgence par le Préfet (canicule, grand froid, épidémie, risques exceptionnels...) ou du plan communal de sauvegarde par le Maire (inondation, séisme, feu de forêt, tempête...).

- **À qui s'adresse le registre ?** Les personnes suivantes et qui résident à leur domicile peuvent être inscrites sur le registre : les personnes âgées de 65 et plus ; les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ; les personnes en situation de handicap ; toute personne dont la situation demande une attention particulière (éloignement, difficulté, santé...) ou ayant un intérêt à figurer dans le dispositif (habitation située en zone à risques par exemple).
- **Comment s'inscrire ?** L'inscription sur le registre des personnes vulnérables doit résulter d'une démarche volontaire émanant de la personne concernée et s'effectue auprès de la commune de Val d'Erdre-Auxence. Pour cela, il faut compléter le bulletin d'inscription (document détachable ci-après) puis le retourner en mairie : soit en le déposant à l'accueil d'une des mairies déléguées ; soit en le transmettant par mail à secretariat@val-erdre-auxence.fr ; soit en l'envoyant par courrier. En cas de difficulté, l'inscription pourra être réalisée par téléphone au 02 41 77 41 87.

Il est précisé que les informations transmises ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. De plus, l'inscription, la modification des informations personnelles et la désinscription du registre des personnes vulnérables peuvent être demandées à tout moment à la commune de Val d'Erdre-Auxence. Plus d'informations sur val-erdre-auxence.fr

FERMETURES : Les mairies déléguées de La Cornuaille et Villemoisan seront fermées les 26 et 27 décembre 2023 et les 2 et 3 janvier 2024. Pour toute demande urgente ou ne pouvant être différée (état civil, etc.), merci de vous rapprocher de la mairie de Val d'Erdre-Auxence/mairie déléguée du Louroux-Béconnais : 02 41 77 41 87 - secretariat@val-erdre-auxence.fr

3RD'ANJOU : À partir du 1^{er} janvier 2024, plusieurs changements vont s'opérer sur le territoire des 3RD'Anjou.

- **Les horaires d'ouverture des déchèteries évoluent**, retrouvez les nouveaux créneaux et les localisations des 10 déchèteries sur le site internet des 3RD'Anjou www.3rdanjou.fr et sur votre calendrier 2024.
- Afin d'optimiser les tournées des véhicules, **une grande partie des jours de collecte a été modifiée**. Sur Val d'Erdre-Auxence, les 2 bacs seront collectés **le lundi des semaines paires pour Le Louroux-Béconnais et La Cornuaille ; le lundi des semaines impaires pour Villemoisan**. Consultez le site internet des 3RD'Anjou www.3rdanjou.fr ou votre calendrier pour en savoir plus.
- Dans le cadre de l'harmonisation sur le territoire du syndicat, **la grille de tarification est modifiée**. À compter du 1^{er} janvier 2024, votre redevance incitative comportera un abonnement de 102€ annuel + un forfait bac ordures ménagères, incluant 10 levées annuelles + un forfait bac emballages, incluant 12 levées annuelles. La collecte et le tri des emballages représentent un coût réel pour la collectivité, non compensé par la vente des matières récupérées. En revanche, contrairement au bac ordures ménagères, les levées de votre bac emballages comptabilisées au-delà du forfait ne seront pas facturées pour l'année 2024. Les 3RD'Anjou vous accompagneront pendant cette période de transition afin de vous permettre d'évaluer et de réduire votre production de déchets.

Contact : 02 41 59 61 73 ou contact@3rdanjou.fr

ENQUETE STATISTIQUE : L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, du 3 au 27 janvier, une enquête sur les loyers et les charges. L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'Insee prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

ECOLE NOËL PINOT : Le samedi 13 janvier aura lieu la matinée portes ouvertes de l'école privée Noël Pinot de 9h à 12h, 1 square Stéphane Grappelli au Louroux-Béconnais. Les portes ouvertes seront l'occasion pour tous les futurs élèves de Val d'Erdre-Auxence d'effectuer une visite de l'école. Venez découvrir l'école et la vie des classes, rencontrer l'équipe enseignante et la directrice. Partagez aussi un moment de convivialité et d'échange avec les parents d'élèves membres de l'APEL mais aussi avec les élèves de CM. Si vous avez été élève à l'école Noël Pinot, vous êtes également convié à cette matinée portes ouvertes pour venir y découvrir les nouveautés : les salles de classe, la cour, la cantine... Vous pourrez également, si vous le souhaitez, inscrire votre enfant pour la rentrée 2024. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.louroux-noelpinot.fr ou à contacter la directrice au 06 29 11 34 29 ou par mail ecole.noelpinot@gmail.com Vous n'êtes pas disponible à cette date ? Il est possible de prendre rendez-vous avec la directrice à une date ultérieure.

MSA DE MAINE ET LOIRE : Du 15 janvier au 19 février, la MSA organise des ateliers vitalité tous les lundis de 14h à 16h30 à la résidence autonomie Les Genêts sur la commune déléguée de La Cornuaille. Ces ateliers, gratuits et ouverts à tous, sont destinés à toute personne dès 55 ans. Le programme comprend 6 séances dont l'objectif est de permettre aux participants d'acquérir de nouveaux réflexes pour préserver leur capital santé afin de retarder l'apparition de troubles liés à l'avancée en âge et ainsi prévenir la perte d'autonomie. Inscription obligatoire : 02 41 31 77 12. Plus d'informations sur val-erdre-auxence.fr

ECOLE MATERNELLE RENE GOSCINNY : L'école publique maternelle René Goscinny effectuera ses portes ouvertes à destination des futurs élèves de petite section et des nouveaux arrivants le samedi 27 janvier de 10h à 12h (4 rue de l'Aunay au Louroux-Béconnais). L'équipe enseignante vous accueillera pour une première rencontre et une visite de l'école. Cette matinée sera aussi l'occasion d'inscrire administrativement votre enfant, si vous le souhaitez. Dans ce cas, pensez à apporter le livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de santé/vaccination de votre enfant. Si vous voulez avoir un aperçu de la vie de l'école, vous pouvez consulter notre blog : ent.e-primo.fr/blog/pub/ecolematernellerenegoscinny#/list-blogs Pour tout renseignement, la directrice se tient à votre disposition : 02 41 77 45 82 ou ce.0491971b@ac-nantes.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : La résidence autonomie Les Grillons vend du mobilier : des tables rectangulaires, rondes et des chaises avec ou sans accoudoirs. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter le 02 41 77 40 30.



Le Conseil Municipal de Val d'Erdre-Auxence
vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

ASSOCIATIONS

MARCHE DE NOËL LORETAIN : Un grand merci à tous les bénévoles qui sont venus aider au marché de Noël le dimanche 10 décembre ! Les bénéficiaires du stand bar/collations, les dons et les différentes animations ont permis de récolter la somme de 1720,15 € pour le Téléthon ! Encore merci à tous et à l'année prochaine ! Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

PROFESSIONNELS LORETAINS : L'association organise un rallye vitrines de Noël destiné aux enfants de 3 à 13 ans jusqu'au 24 décembre. Les feuilles pour participer sont disponibles chez les commerçants participants. Des jeux sont à gagner !

BIBLIOTHEQUE DE LA CORNUAILLE : La bibliothèque sera fermée les samedis 23 et 30 décembre. N'hésitez pas à venir à notre rencontre lors des permanences assurées les mercredis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 10h à 12h. À venir : l'achat de plusieurs nouveautés, un projet pour la petite enfance (assistant(e)s maternel(le)s et parents avec jeunes enfants) avec des ouvertures sur quelques matinées par mois autour d'outils (tablier, tapis de lecture...), un projet de soirée jeux de société et une soirée avec les Lecteurs Anonymes au théâtre de La Cornuaille le 9 février.

BIBLIOTHEQUE DU LOUROUX-BECONNAIS :

- La bibliothèque sera fermée les dimanches 24 et 31 décembre.
- Renouvellement des cotisations : 8€ par famille pour 2024.

LES JEUX DU PETIT ANJOU : L'association organise un concours de belote ouvert à tous le dimanche 7 janvier, salle Yves Huchet au Louroux-Béconnais. Inscription à 13h30 puis début du concours à 14h. 7€ par joueur. Un lot de viande pour chaque participant. Buvette et crêpes sur place. Venez nombreux !

APEL NOËL PINOT :

- Tous les papiers se trient et se recyclent ! L'APEL Noël Pinot organise une collecte de papiers le samedi 13 janvier de 9h à 11h à l'école (1 square Stéphane Grappelli au Louroux-Béconnais). Les collectes sont ouvertes à tous ! Vous pouvez déposer publicités, journaux, magazines, papiers imprimés, manuels scolaires, cahiers, catalogues, annuaires, livres (non souillés et sans plastique). L'ensemble des bénéficiaires servira à financer des projets scolaires. La prochaine collecte aura ensuite lieu le samedi 8 juin. N'hésitez pas à en parler autour de vous ! Renseignements : apel.noelpinot@gmail.com
- Le dimanche 28 janvier, la Boum Party organisée par l'école Noël Pinot fait son grand retour ! Rendez-vous de 15h à 18h à l'espace culturel l'Argerie au Louroux-Béconnais. Le thème de la boum sera le sport. Elle commencera par un spectacle de danse de 15 minutes présenté par les CE2, CM1 et CM2. La boum est réservée aux enfants de 3 à 11 ans accompagnés d'un adulte. Au programme : coin photo, maquillage, animation Just Dance, espace jeux et motricité pour les plus petits (0 à 3 ans). Les enfants peuvent venir déguisés en sportif ou avec un déguisement de leur choix. Entrée enfant 5€ avec goûter offert ; adulte accompagnant gratuit. Sans réservation. Ouvert à tous ! Venez passer un bon moment et n'hésitez pas à partager l'information autour de vous !

LES JOYEUX :

- Mardi 16 janvier : assemblée générale à 14h salle Yves Huchet, ouverte à tous les adhérents et ceux qui désirent connaître les activités des Joyeux. Renouvellement de l'adhésion pour 2024 : 17€. AG suivie de jeux de société et galette.
- Jeudi 29 février : spectacle « L'Arménie » à Baugé, 35€. Inscription auprès de Rolande TARREAU au 02 41 48 00 40.

FAMILLES RURALES – BALAD'IMAGES : Les séances de cinéma à venir. Pour en savoir plus : val-erdre-auxence.fr/le-cinema/

- « Wonka » le samedi 27 janvier à 20h30, salle de théâtre (La Cornuaille).
- « Le garçon et le héron » le dimanche 28 janvier à 15h, salle de théâtre (La Cornuaille).
- « La ferme des Bertrand » en avant-première le lundi 29 janvier à 20h30, espace culturel l'Argerie (Le Louroux-Béconnais). Tarifs : enfants (14 ans inclus) adhérents Familles Rurales 3€, non-adhérents 4€ ; adultes adhérents Familles Rurales, demandeurs d'emploi et étudiants 4,50€, non-adhérents 5,50€.

DIVERS

SOPHROLOGIE ET COACHING PRO : Nouveau bilan de compétences au Louroux-Béconnais. Vous vous posez des questions sur votre avenir professionnel ? Vous ressentez du stress, une perte de motivation ? Vous souhaitez évoluer dans votre carrière ou changer de milieu professionnel ? Le bilan de compétences vous apportera les réponses pour envisager toutes les

Ce bulletin d'inscription est à retourner complété à la Mairie de Val d'Erdre-Auzence.

Coordonnées de la personne à inscrire au registre

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Commune déléguée : Le Louroux-Béconnais La Cornuaille Villemoisin

Code postal et ville : VAL D'ERDRE-AUXENCE

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Demande mon inscription sur le registre communal des personnes vulnérables à contacter en cas de déclenchement du plan départemental d'alerte et d'urgence par le Préfet (canicule, grand froid, épidémie, risques exceptionnels...) ou du plan communal de sauvegarde par le Maire (inondation, séisme, feu de forêt, tempête...).

Type de vulnérabilité (cocher la case correspondant à votre situation) :

Personne âgée de 65 ans et plus Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail

Personne en situation de handicap résidant à domicile

Personne dont la situation nécessite une attention particulière (isolement, santé, habitation en zone à risques...).

Préciser :

Coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence

Nom :

Prénom :

Téléphone : Lien avec la personne à inscrire :

PROCHAIN FLASH : le mercredi 10 janvier 2024

Dépôt des annonces : fm@val-erdre-auzence.fr / Date limite : le vendredi 5 janvier 2024